

Ouest-France Vendredi 13 octobre 2017
N° 22 284

Les élèves de 3^e Segpa visitent le verger de Kerfolo

Dans le cadre d'un projet sur l'utilisation des pommes en atelier d'Hygiène alimentation services (HAS), les élèves de 3^e Segpa du collège Max-Jacob se sont rendus au verger de Kerfolo, à Saint-Jean-Brévelay, mardi.

Ils ont découvert les activités liées au métier d'arboriculteur, les variétés de pommes, les étapes de la production jusqu'à la vente au verger. « Ils se sont montrés intéressés et curieux », confirme Marie-Pierre Liard, l'arboricultrice, et chacun a pu repartir avec un kilo de pommes. Cette visite donnera lieu à la réalisation d'une fiche métier au retour en classe.



Les 3^{es} ont été curieux sur le métier d'arboriculteur et les variétés de pommes.

Le Ploermelais Vendredi 6 octobre 2017
N° 1571

LYCÉE PRO AMPÈRE. « Je me place d'abord en observateur »

Dominique Durand vient de reprendre les rênes du lycée pro qui accueille cette année quelque 220 élèves, dont 120 en internat répartis sur 12 classes.

Cap Bretagne

« Je suis impressionné par le rayonnement du lycée qui ouvre ses portes à des élèves de Brest à La Roche Bernard », s'étonne le proviseur. Originaire de Lorraine, le nouveau chef d'établissement était précédemment proviseur dans un lycée professionnel à Bar-le-Duc.

Avec son épouse à la tête d'un collège à Guéméné Penfao, en Loire Atlantique, ils ont enfin obtenu leur mutation si longtemps convoitée en Bretagne. Le dépaysement.

La continuité

Au lycée, tout a été mis



Dominique Durant, le nouveau proviseur de l'établissement.

œuvre par les personnels enseignants et administratifs pour faciliter son intégration. « J'ai mis à profit la période de

passation avec Didier Peyrouse, mon prédécesseur. Je vais assurer la continuité car, comme j'ai pu le constater, le

lycée fonctionne déjà bien. Et ses résultats sont éloquentes avec, entre autres, 100 % de réussite pour les deux diplômes d'Etat préparés (moniteur éducateur et auxiliaire de vie sociale). Je me place d'abord en observateur de la vie du lycée avant de donner un nouvel élan au moment voulu », explique-t-il.

L'apprentissage

Les contrats d'apprentissage pour les jeunes ? Il n'est pas contre à condition que la maturité psychologique le permette. « L'apprentissage ne convient pas toujours. Il y a des désempolements de part et d'autre. Alors il nous arrive de reprendre les déçus de l'apprentissage trop précoces. Nous ne laissons pas d'élèves au bord du chemin », conclut le proviseur.